

PROTOCOLE ALERTES CNS

Sommaire

1. Objectifs du protocole d'alerte	2
2. Procédures à respecter	2
3. Différents Cas	2
3.1. CAS N°1 – Un enchaînement imposé	3
3.2. CAS N°2 - Un enchaînement semi-libre ou libre	4
3.3. CAS N°3 - Deux enchaînements ou libres	6
4. Annexe	7

1. Objectifs du protocole d'alerte

Le présent document a pour but :

1. D'aider les juges arbitre ainsi que l'ensemble de leur jury dans leur mission d'identification d'éventuels anomalies ou problèmes de correspondance entre le niveau des gymnastes et le programme dans lequel ils concourent.
2. Selon les cas présents, la façon de gérer et de statuer ensemble sur les décisions et éventuelles sanctions à appliquer au club, en application des règlement nationaux UFOLEP et techniques de l'activité GRS.

2. Procédures à respecter

Dans tous les cas, le juge Arbitre veillera à réunir son jury au début de la rotation afin de faire un rappel sur la procédure à adopter lors d'un problème de niveau si cela n'a pas été fait en réunion de juge en début de compétition.

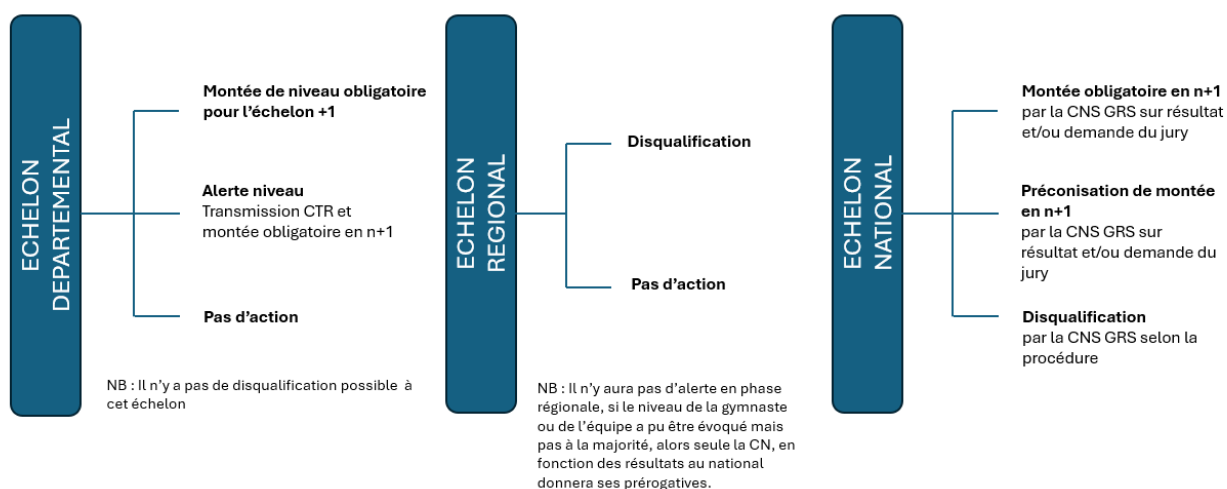
Attention : Le vote d'un juge du club concerné ne sera pas pris en compte.

En cas de sanction :

Il appartient au responsable technique du club ou à son représentant d'annoncer à toutes les parties prenantes la décision prise (gymnastes, parents, entraîneurs, etc...).

En cas de disqualification, La note sera de 0 dans le logiciel.

Le gymnaste sera néanmoins annoncé « Hors Concours » au moment du palmarès.



Retrouvez ce schéma à la fin du document

3. Différents Cas

3.1. CAS N°1 – Un enchainement imposé

Détection d'une incohérence de niveau par un juge

- Signalement écrit par un juge sur sa feuille de note de l'ensemble / gymnaste. Il est écrit « Alerte Niveau »



Avant le passage de la gymnaste / de l'ensemble suivant

Le JA réunit tout son jury Exécution (& Composition s'il s'agit d'un ensemble). En faisant part qu'il y a eu une alerte

- Pas discussion entre le jury
 - Vote sur papier libre et secret
- Suivant la phase de compétition, les juges se positionnent sur ce qu'ils souhaitent faire, soit Disqualification ou rien en National, Disqualification ou rien en Région, Alerte ou montée ou rien en Département (voir schéma page 1).



Comptabilisation des votes par le JA & un responsable de la compétition ou membre CTD / CTR / CNS.

- Seule la majorité fait l'objet d'une prise de décision.
- En cas d'égalité, la décision prise sera celle du JA.



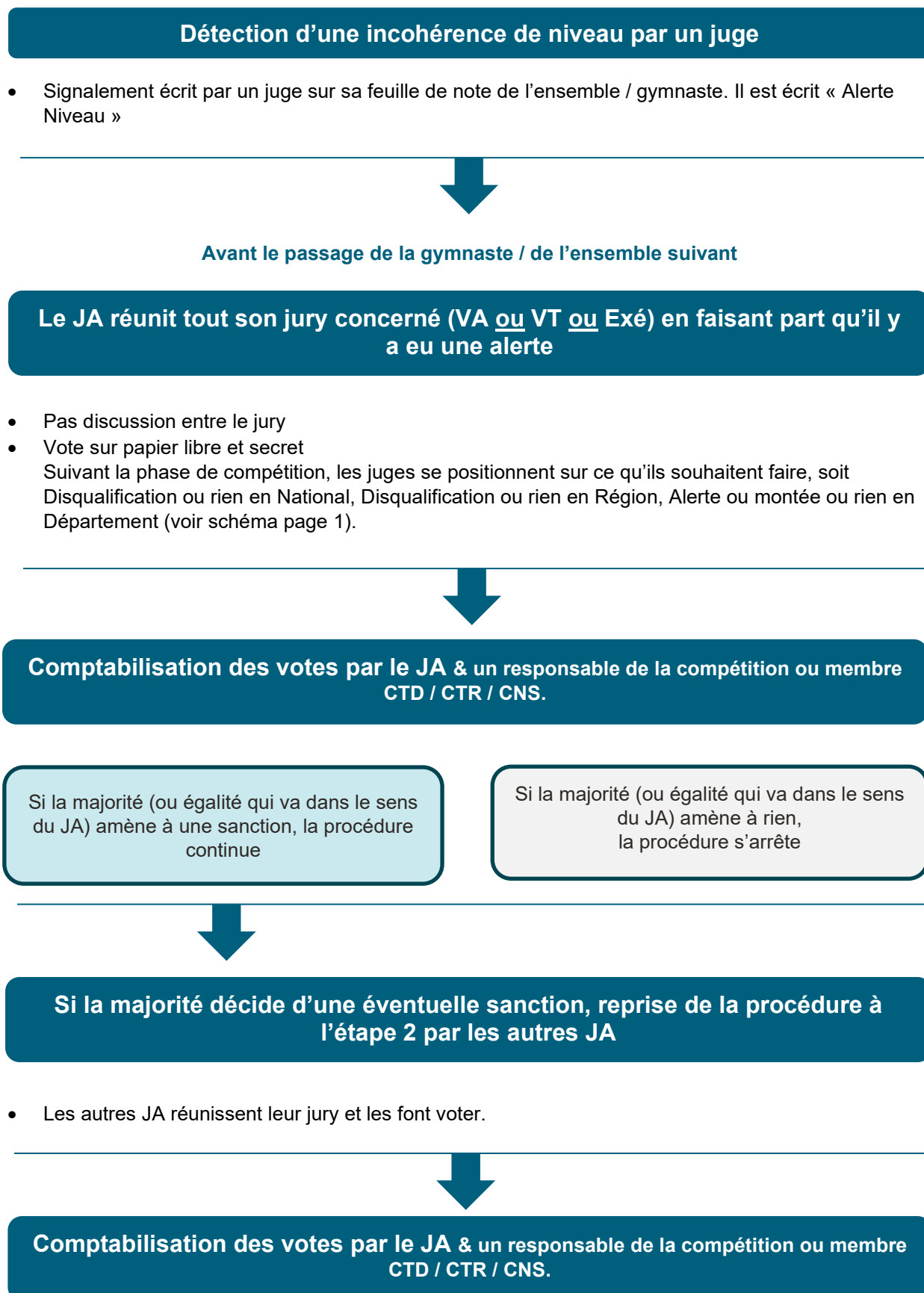
En fin de rotation et avant le palmarès

Réunion de tout le jury pour annoncer la décision



Annonce au responsable club ou représentant par le responsable CTD / CTR / CNS

3.2. CAS N°2 - Un enchainement semi-libre ou libre



- Seule la majorité fait l'objet d'une prise de décision.
- En cas d'égalité, les trois JA se réunissent pour prendre la décision.



En fin de rotation et avant le palmarès

Réunion de tout le jury pour annoncer la décision



**Annonce au responsable club ou représentant par le responsable
CTD / CTR / CNS**

3.3. CAS N°3 - Deux enchainements ou libres

